

Impact des cours mondiaux sur les prix des céréales ouest africaines : bilan, opportunités et risques

Boubacar Diallo (diallob@msu.edu), Nango Dembéle (dembele@msu.edu), John Staatz (staatz@anr.msu.edu)

LA TRANSMISSION des prix internationaux sur les prix domestiques dépend de plusieurs facteurs, notamment l'enclavement du pays, la qualité du système de commercialisation local, la substituabilité des produits locaux aux produits importés, et les interventions publiques. Éclairages sur la flambée des prix de 2007/2008.

► Boubacar Diallo et Niam Nango Dembéle sont spécialistes des politiques de sécurité alimentaire et du commerce des produits agricoles. Ils sont basés au Mali, et travaillent en collaboration avec Michigan State University (MSU).

► John Staatz est professeur au "Department of Agricultural, Food and Resource Economics" de MSU (États Unis).

► Cet article s'appuie sur les principaux résultats de recherche du projet SRAI (Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa) financé par « la Fondation Syngenta pour une agriculture durable », qui a porté sur 6 pays de la sous-région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger et Sénégal) et a fait l'objet d'une conférence régionale à Ouagadougou en avril 2011.

EN AFRIQUE DE L'OUEST, la double instabilité des prix (intra-annuelle et interannuelle) constitue une caractéristique structurelle des marchés des produits agricoles. Elle est fonction notamment du niveau de production dans la région et des fluctuations des prix internationaux. Jusqu'en 2006, les prix des marchés internationaux ont été marqués par une très grande stabilité, qui contrastait avec la forte variabilité des prix sur les marchés ouest africains. En 2007-08, on a assisté à une véritable flambée des prix agricoles sur les marchés internationaux. Cet article s'interroge sur les effets de cette hausse des prix mondiaux sur les marchés ouest africains et tente d'apporter des éclairages au débat : quelle est la part des fluctuations des prix internationaux transmises aux marchés domestiques ? Comment est-ce que cette transmission a affecté les consommateurs et les producteurs de la région ? Est-ce que l'augmentation des prix des marchés internationaux a été transmise aux producteurs locaux ? Peut-on espérer à terme une réponse de l'offre locale qui stimulerait le développement agricole dans la sous-région ?

Les grandes tendances : le prix du riz est à la hausse, celui du maïs est volatil. Durant la période 2003-07, les prix du riz, bien que relativement élevés, semblaient assez stables sous l'influence des importations et des politiques publiques. Les prix du maïs, quant à eux, restaient assez volatils, sous l'effet de la forte variabilité de l'offre locale, mais également du boom de la demande d'aliment volaille, en particulier au Sénégal, en Côte d'Ivoire (RCI) et au Nigeria¹.

En 2007-08, sous l'effet de la hausse des prix internationaux, les marchés connaissent une certaine instabilité : les prix du riz et du maïs atteignent des records jamais égalés en 10 ans. En juin 2008, le prix au kilo du riz importé était à 402 FCFA à Bamako, 313 FCFA

à Dakar, 410 FCFA à Niamey et 400 FCFA à Abidjan, contre respectivement 293, 225, 325 et 243 FCFA en juin 2006. Cette instabilité est plus marquée pour les prix domestiques que pour les prix internationaux.

Depuis la crise, une volatilité amplifiée dans la région, en particulier dans les pays côtiers et sur le maïs. Durant la période 2007-08, on constate par ailleurs que les prix à la consommation et au producteur du riz local ont connu des variabilités plus importantes que ceux du riz importé. Ceci peut s'expliquer par les conditions contraignantes de stockage des céréales locales au niveau des producteurs locaux et des petits opérateurs privés ; contrairement aux céréales locales, le marché du riz importé bénéficie de conditions de stockage plus favorables entre les mains de structures oligopolistiques² (nombre restreint de commerçants possédant de grandes capacités financières).

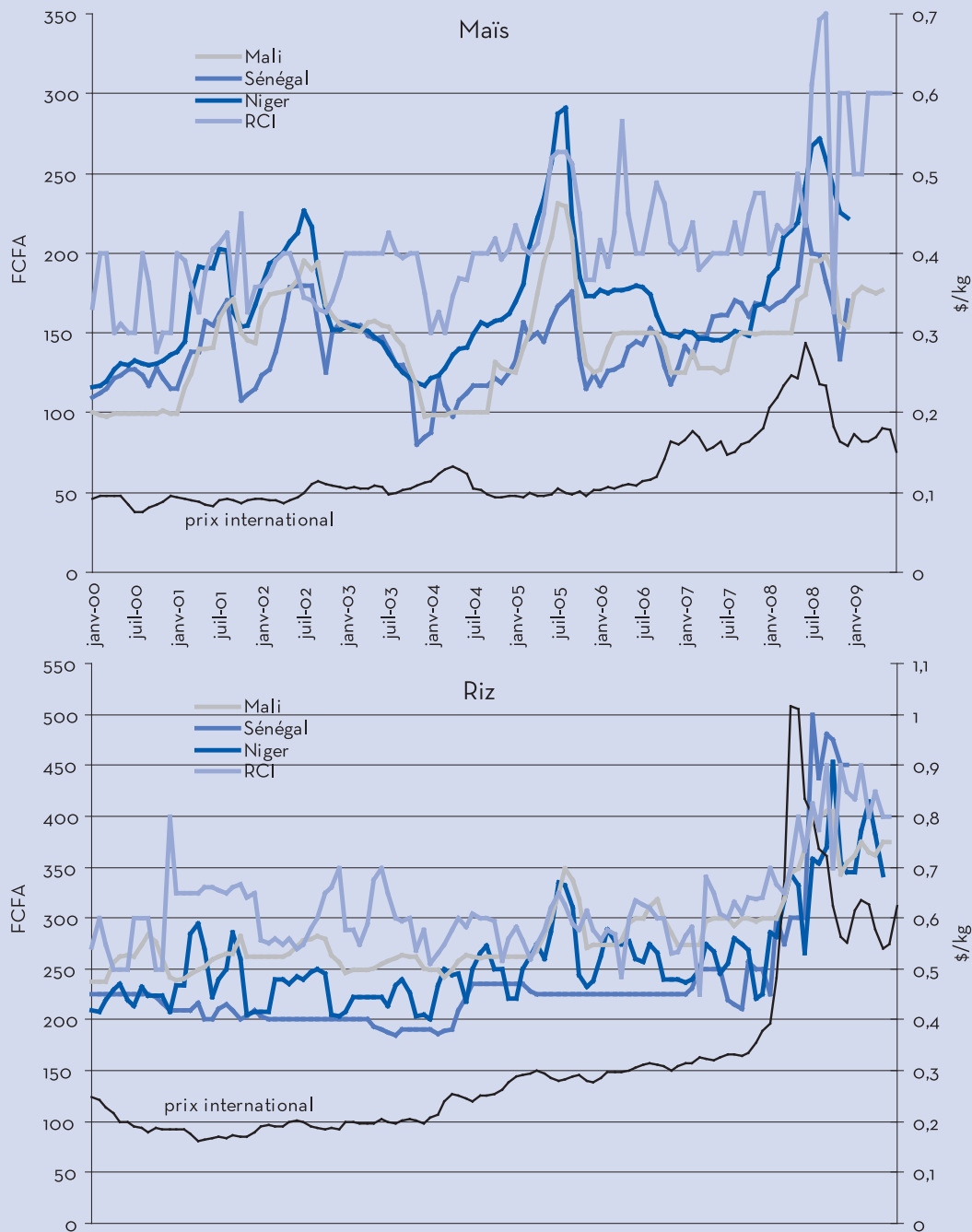
Durant la même période, on note aussi que la variabilité des prix du riz et du maïs a été plus forte pour les pays côtiers (RCI, Sénégal) directement exposés aux fluctuations du marché international, que dans les pays continentaux (Mali, Niger) pour lesquels le temps et la distance ont amorti la transmission de la volatilité. De même, les prix à la consommation du maïs ont été plus instables que ceux du riz. En effet, comme pour les céréales traditionnelles (mil-sorgho), le maïs reste aussi soumis aux fluctuations (intra et interannuelles) dues aux risques pluviométriques et aux déséquilibres entre

l'offre et la demande, à la différence du riz dont le marché est constamment alimenté par les importations.

Une transmission des prix internationaux sur les marchés domestiques globalement faible. La transmission des fluctuations des cours alimentaires mondiaux sur les marchés domestiques de la région dépend des politiques mises en œuvre par les différents pays pour répondre à la crise de 2007-08. Ces politiques se sont le plus souvent orientées vers des soutiens à la production et des exonérations des droits de douanes et de TVA.

Une transmission sur le prix des produits importés à la consommation plus forte pour les pays côtiers et pour le maïs. Durant la période 2000-2007, la transmission de la hausse du prix international du riz sur le prix du riz importé à la consommation a été plus forte au niveau des pays côtiers, démontrant ainsi l'effet de la « protection naturelle » dont les pays enclavés profitent. Durant la période 2007-2008, cette tendance est demeurée identique. La transmission sur le prix du riz importé a été de l'ordre de 18-26 % pour le Mali et le Niger, contre 34-38 % pour la RCI et le Sénégal. Par ailleurs, la transmission de la hausse du prix international du maïs sur le prix du maïs importé à la consommation a été plus forte que celle sur le riz importé (25-118 % pour le maïs contre 18-34 % pour le riz en 2007-08), dans l'ensemble des pays à l'exception du Sénégal. La plupart des politiques mises en œuvre par la RCI, le Mali et le Niger pour isoler leurs marchés des effets de la hausse des prix alimentaires ont en effet porté sur le riz, et très peu sur le maïs. Le Sénégal et dans une moindre mesure la RCI constituaient les principaux importateurs de maïs sur le marché international pour le besoin des industries d'aliments volaille.

1. Au Sénégal et en Côte d'Ivoire, les usines d'aliment volaille s'approvisionnent le plus souvent en maïs du marché international, tandis qu'au Nigeria elles s'appuient sur la production locale de maïs.
2. Dans les 4 pays étudiés, le marché du riz importé est entre les mains de moins d'une dizaine de grands commerçants.



Évolution des prix du maïs et du riz dans la sous-région, et au niveau international

Une transmission élevée sur le prix à la consommation du riz local. Durant la période 2007-2008, la transmission de la hausse du prix du riz importé sur le prix à la consommation du riz local a été importante pour le Mali (86 %) et la RCI (81 %) et très importante pour le Niger (163 %). La bonne campagne agricole et les politiques sur le riz au Mali et en RCI³ ont pu jouer un rôle stabilisateur sur les prix à la consom-

3. Cette situation est due à la bonne campagne 2007/08 enregistrée au Mali et en Côte d'Ivoire, avec respectivement 1,08 et 0,40 million de tonnes de riz. Durant la même année, en plus de l'Initiative riz, le Mali a mis en œuvre une politique de suspension des droits et taxes à l'importation du riz pour réduire la hausse des prix à la consommation suite à la flambée des prix alimentaires mondiaux.

mation du riz local, à la différence du Niger qui a connu une baisse drastique de sa production, toutes céréales confondues.

Au Mali, une bonne transmission sur le prix du riz local au producteur. Au niveau du Mali, seul pays étudié sur cette question, la période 2007-2008 montre une augmentation soudaine du prix du riz local au producteur, avec une hausse de 31 % contre 23 % pour le riz local à la consommation. Tandis qu'entre mai 2007 et septembre 2008 le prix du riz local à la consommation connaît une hausse de 33 %, le prix du riz au producteur augmente de 53 %. Ces résultats montrent que la hausse des prix a été transmise aux producteurs maliens, suggérant que le système de commercialisation du riz local malien est assez performant.

Transmission sur le prix à la consommation du mil/tubercule. La transmission de la hausse du prix à la consommation du riz local sur le prix des produits de substitution (comme le mil au Mali et au Niger, et la banane plantain en RCI) a été importante au Mali et au Niger (59 % et 23 % respectivement) et montre que les prix des céréales locales non échangeables (mil, sorgho) ont connu aussi des hausses significatives. En RCI, le marché de la banane plantain semble par contre être déconnecté du marché international. En 2007-08, le prix de la banane plantain a légèrement baissé à Abidjan (environ 3 %). Il est difficile sur ces bases de déduire qu'il y a eu une forte substitution en consommation entre céréales importées (riz, maïs) et céréales locales (mil, sorgho). Les hausses de prix des céréales locales sont liées aux substitutions mais aussi à l'augmentation du prix du pétrole sur la même période (impact sur le transport et le coût des intrants).

Quelles sont les principales leçons tirées de la crise 2007-08 et les implications pour la sécurité alimentaire sous-régionale ? En premier lieu, le degré de transmission de la hausse a varié significativement selon les pays, en fonction de leur position géographique (pays continentaux, pays côtiers), de l'existence de produits alternatifs aux produits importés (mil-sorgho au Niger et Mali, banane plantain en RCI) et de la possibilité de chaque pays à répondre à la crise de façon autonome et indépendante. Le degré de transmission de la hausse est aussi lié au niveau de dépendance du pays à l'égard des importations : il est beaucoup plus faible dans les pays enclavés que dans les pays côtiers.

Par ailleurs, depuis la hausse des prix de 2007-08 notamment du maïs sur le marché mondial, les grandes industries d'aliments volaille des pays côtiers (Sénégal, RCI) se tournent de plus en plus vers un approvisionnement dans la sous-région. En effet, le maïs produit au Mali, en RCI et au Burkina est alors devenu compétitif (selon les analyses récentes de MSU-AfricaRice). Toutefois, les prix du maïs local n'en restent pas moins volatils, ce qui constitue une contrainte pour les industries.

L'analyse de la transmission de la

hausse sur le prix au producteur de riz malien a montré que le système de commercialisation du riz malien est assez performant : si le marché opère normalement, cela laisse présager que la hausse sera rapidement transmise aux producteurs et contribuera à un accroissement significatif des incitations.

Enfin, l'analyse a montré une faible substitution entre le riz et les céréales sèches locales (mil, sorgho) dans le court terme. Le mil et le sorgho semblent ainsi offrir une faible protection par rapport aux fluctuations sur le marché international. On peut s'interroger si dans le long terme les préférences des consommateurs seront assez flexibles et si les produits transformés à partir des céréales locales vont faire l'objet de plus grande substitution.

Les autorités ont-elles bien réagi ? La hausse des prix alimentaires de 2007-08 a permis à la plupart des pays de replacer l'agriculture dans leur agenda politique. Toutefois, les mesures pour stabiliser les prix intérieurs ont été prises précipitamment, ce qui a nuit au choix et la qualité des instruments. Les opportunités du marché régional, la concertation et la solidarité entre pays de la région ont été peu exploitées. Les mesures publiques de stabilisation (exonérations des droits de douane et de diverses taxes dont la TVA) ont entraîné des pertes fiscales importantes, ce qui interroge sur le coût de ces mesures pour les budgets publics et sur leur soutenabilité dans le long terme.

Bien que la nature du choc en 2007-08 soit d'origine exogène, les instabilités sur les marchés locaux et régionaux relèvent surtout de chocs d'origine endogène et interne (double variation intra et inter-saisonnière) qui requièrent plus d'attention. Des solutions peuvent être trouvées à travers le développement d'infrastructures de stockage, le renforcement de systèmes d'information et d'anticipation, l'amélioration de l'environnement institutionnel et financier.

L'expérience de la flambée des prix en 2007-08 a aussi montré que la plupart des mesures a mis l'accent sur l'amont de la production (fourniture d'intrants) alors que l'aval de la production tel que le développement des chaînes de valeur joue un rôle aussi

important pour la stabilisation des prix. La qualité des produits locaux doit être améliorée car au niveau des consommateurs ouest africains, la compétition se situe plutôt entre produits importés et produits locaux transformés que produits bruts.

La hausse des cours internationaux présente des risques mais aussi des opportunités. Si la hausse des prix venait à s'inscrire dans la durée, les pays côtiers seront les premiers exposés et la transmission sera telle que ceux-ci seront contraints de se tourner vers les pays intérieurs pour leur approvisionnement. Au niveau des consommateurs, l'impact de la hausse sera différent selon qu'il s'agisse de consommateur urbain ou rural. Au niveau des consommateurs ruraux, il sera différent selon qu'il s'agisse de vendeurs nets ou d'acheteurs nets. Les consommateurs urbains et les acheteurs nets des zones rurales seront soumis à une baisse de plus en plus importante de leur pouvoir d'achat, que ce soit pour la consommation du riz ou des produits de substitution tels que le mil et le sorgho dans le Sahel. Cependant, l'effet de la hausse dépendra du degré de substitution en consommation entre produits échangeables (riz, blé, maïs) et non échangeables (mil, sorgho, tubercules).

Au niveau des producteurs, les vendeurs nets de céréales tireront sans aucun doute le meilleur profit de cette hausse car le signal est bien parvenu aux producteurs (au moins au Mali, seul pays analysé, mais c'est aussi le cas dans les autres pays selon d'autres études). Cependant, si les prix des produits ont augmenté, le coût des intrants aussi, dans un environnement financier peu favorable à l'octroi de crédits. Selon certains auteurs, les augmentations des prix internationaux des intrants (engrais, pesticides, etc.) lorsqu'ils sont importés, se transmettent plus rapidement et de façon complète par rapport aux hausses des prix des produits agricoles. Les conditions pour que les producteurs profitent de cette hausse résident dans les améliorations possibles dans la productivité agricole, les achats groupés d'intrants (des économies d'échelle peuvent être réalisées), le stockage et les ventes groupées en coopératives au bon moment pour tirer le meilleur profit des va-

POUR APPRÉCIER LA PART de volatilité importée dans les fluctuations des prix du riz et du maïs sur les marchés de la sous-région, la méthode d'analyse a consisté à cumuler les variations des prix mensuels internationaux et domestiques de janvier 2000 à juillet 2008. Elle a concerné 4 des 6 pays initialement retenus : la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal.



© Patrick Delmas

riations intra-saisonnières des prix, et les investissements privés dans la transformation du produit. ■